

Lettre envoyée le 15 juillet 1996 à Arnold Koller,
Conseiller fédéral

Tavannes, le 15 juillet 1996

Monsieur le Conseiller fédéral
Arnold Koller
Palais fédéral

3000 Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous accusons réception de la lettre de votre office, datée du 1er juillet et signée par M. Heinrich Koller. Votre courrier appelle de notre part quelques remarques.

1° Vous semblez ne pas comprendre, ou ne pas vouloir comprendre — est-ce de la mauvaise foi ? — la véritable nature du conflit jurassien. Nous l'avons réexpliquée en détail en conférence de presse (cf. annexe). Ce n'est pas un simple contentieux de frontières entre le Canton de Berne et la République et Canton du Jura. C'est bien plus. Le fond du problème est le partage du pouvoir, à savoir donner aux Jurassiens du Sud les moyens institutionnels de gérer leurs propres affaires. Tant que cela ne sera pas réalisé, en dépit de tous les "beaux accords" qu'on signera, la Question jurassienne enflammera la Suisse !

2° Vous vous dites satisfaits des travaux de l'Assemblée interjurassienne. Or ne serait-ce pas plutôt le fait que le conflit jurassien ne vous empoisonne plus qui est le motif de votre satisfaction ?

3° "Une année de fonctionnement et six séances de travail" dites-vous. Et quels résultats ? Nous vous rappelons que la Question jurassienne est pendante depuis le 16 mars 1975 !

4° Vous parlez de "long apprentissage de la patience". Nous avons fait nos classes et la patience à des limites.

Nous vous remettons ci-joint notre modeste analyse de la situation qui, nous l'espérons, vous permettra de comprendre et de régler une fois pour toute, dans les plus brefs délais, le conflit jurassien.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

Blaise Willemin
Animateur principal du Groupe Bélier

Annexe : Les clefs de la liberté, conférence de presse donnée à Tavannes, à l'occasion de la 32ème Fête de la jeunesse jurassienne, le 7 juin 1996.